

Travailler moins pour polluer moins

Md monde-diplomatique.fr/2021/06/LECOEUVRE/63211

Claire Lecoœuvre, *Le Monde diplomatique*, juin 2021

1 juin 2021

Les vertus de la semaine de vingt-huit heures

Émancipatrice, gage d'une meilleure répartition de l'emploi et des richesses, la réduction du temps de travail permettrait aussi de diminuer les émissions de gaz à effet de serre. Mais cette vision audacieuse de l'avenir effarouche encore, comme l'atteste le retrait par la convention citoyenne pour le climat de sa proposition sur les vingt-huit heures de travail hebdomadaires.

par Claire Lecoœuvre

0

Travailler moins pour polluer moins

↑.

«*Comment réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40% par rapport à 1990 d'ici à 2030, dans le respect de la justice sociale?*» Pour résoudre ce problème, la convention citoyenne pour le climat (CCC) avait imaginé dans un premier temps une réduction du temps de travail à vingt-huit heures par semaine. Mais, en juin 2020, cette idée ne figurait pas parmi les 149 propositions remises au président de la République — des propositions considérablement affaiblies ensuite par le gouvernement et le Parlement. Au moment du vote, 65% des membres de la CCC — tirés au sort — l'avaient rejetée, de peur de lancer un grand débat de société et parce qu'ils doutaient de ses effets directs sur les émissions de gaz à effet de serre : «*C'est plus une question de bien-être au travail et de changement de société que de baisse des émissions de gaz à effet de serre*», estime ainsi Mme Mélanie Blanchetot, membre de la CCC.

Pourtant, la question mérite une réflexion sérieuse, comme le soulignent plusieurs travaux. Une analyse très récente des études sur le sujet conclut qu'il existe bien un lien étroit entre notre temps de travail et notre empreinte écologique. Les auteurs estiment toutefois que le manque de données et le grand nombre de facteurs à prendre en compte rendent impossible un chiffrage précis (1). En 2007, deux économistes américains avaient déjà établi que, si les États-Unis passaient au temps de travail moyen des quinze premiers pays de l'Union européenne, ils économiseraient 18% de leur consommation d'énergie. À l'inverse, si l'Union européenne adoptait le rythme des États-Unis, sa consommation augmenterait de 25% (2). En 2018, une autre étude montrait que, aux États-Unis, 1% de temps de travail en plus entraînerait une augmentation de 0,65 à 0,67% des émissions de gaz à effet de serre (3). Elle confirmait des travaux suédois selon lesquels une réduction du temps de travail de 1% conduirait à une baisse de 0,80% de ces émissions par les ménages (4).

Ceux qui travaillent le moins et qui ont les revenus les plus modestes ont une plus faible empreinte carbone. Cela signifie-t-il qu'il faille un appauvrissement global? «*Si la population dispose de plus de temps, l'intensité environnementale de sa consommation sera plus faible. En produisant moins en échange de davantage de temps libre, on recrée du bien-être autrement*», résume François-Xavier Devetter, économiste à l'université de Lille. Le temps libéré permet un autre type d'enrichissement par de nombreuses activités que l'on peut effectuer soi-même plutôt que d'acheter un service : cuisiner, faire des travaux dans sa maison, coudre, jardiner, réparer sa voiture ou son vélo, etc.

Une arme face à la crise sanitaire

Indispensable si l'on veut éviter le chaos climatique (5), la réduction des émissions de gaz à effet de serre bute toujours sur le lien étroit qui demeure entre celles-ci et la production de biens et de services, avec la consommation d'énergie qu'elle implique. Le remplacement des énergies d'origine fossile par d'autres ainsi que l'amélioration de l'efficacité énergétique ne réduiront pas suffisamment l'impact des économies industrielles sur l'environnement, et le découplage entre la croissance économique et les émissions de gaz à effet de serre reste de l'ordre du mythe. En revanche, le lien entre la croissance du bien-être et celle de la production — telle qu'elle est mesurée aujourd'hui — peut être brisé.

Source de toutes les richesses réelles, le travail constitue un levier essentiel des transformations en jeu. Il reflète l'organisation de notre société et la valeur que nous donnons à ce que nous produisons — ou ne produisons pas — matériellement et socialement. De nombreux économistes, à l'image de Jean Gadrey, proposent de réfléchir à une société postcroissance, dans laquelle les indicateurs ne seraient plus liés au volume de production, mais aux besoins sociaux satisfaits (6). «*Adopter d'autres indicateurs réencastrant la production dans des limites notamment environnementales permet de substituer à la dictature de la croissance la satisfaction des besoins sociaux dans le respect du patrimoine naturel et de la cohésion sociale*», écrit également la sociologue Dominique Méda (7). La question se pose de savoir quelles productions doivent diminuer, voire disparaître, et lesquelles il s'agit de maintenir. D'où l'importance capitale de l'implication de la population dans les choix.

La réduction du temps de travail s'inscrit dans l'histoire contemporaine comme l'un des plus grands progrès de l'humanité (voir le graphique). Emblématique des luttes ouvrières, la reconquête politique et syndicale du temps libre s'est avérée viable et réaliste. En France, le nombre d'heures effectuées par travailleur a été divisé par deux depuis le début de l'ère industrielle : de 3 041 heures par an en moyenne en 1831 à 1 505 heures en moyenne pour l'ensemble des personnes en emploi en 2019 (8). D'autres pays, comme l'Allemagne, les Pays-Bas ou la Norvège, atteignent un nombre d'heures plus réduit encore.

Première réglementation nationale, la loi de 1841 interdit le travail des enfants de moins de 8 ans et limite celui des moins de 13 ans. Progressivement encadré, celui-ci est finalement interdit quand l'école devient obligatoire jusqu'à 16 ans, en 1959. La journée de travail est fixée à douze heures en 1848, puis à onze heures en 1900 et à huit heures

en 1919. En 1900, la semaine légale est de soixante-dix heures; elle décroît ensuite irrégulièrement pour atteindre quarante heures avec le Front populaire, puis trente-neuf heures à la suite de l'élection de François Mitterrand en 1981, et enfin trente-cinq heures en 2000. Après la première journée de repos obtenue en 1906, des jours de congés payés ont été gagnés, jusqu'à atteindre cinq semaines à partir de 1982.

Aujourd'hui, syndicats progressistes, partis de gauche et écologistes défendent dans leurs programmes une nouvelle réduction du temps de travail. En mai 2020, une vingtaine d'organisations de salariés et d'associations écologistes, menées par l'Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (Attac), la Confédération générale du travail (CGT) et Greenpeace, ont publié un «plan de sortie de crise» comprenant *«la réduction et le partage du temps de travail»*, avec pour temps de référence *«trente-deux heures hebdomadaires, sans perte de salaire ni flexibilisation»*. *«Partager le temps de travail et gagner en qualité de vie (...) générerait des centaines de milliers d'emplois, voire des millions»*, assurent ces mêmes organisations dans un rapport détaillé publié début mai 2021 (9), qui conclut : *«Il est injustifiable de s'en priver lorsque l'on a près de sept millions d'inscrits à Pôle emploi.»* Il s'agit de lutter contre le chômage, mais aussi contre l'emploi précaire. Car, de facto et sans le dire, une partie du patronat organise à sa manière une réduction du temps de travail en réclamant toujours plus de souplesse, en particulier pour imposer le travail à temps partiel ou pour licencier les plus âgés.

La question du partage du travail revient en force pour surmonter la récession liée à la crise sanitaire et transformer le rebond attendu dans les prochains mois en regain d'emplois. Car, même si la durée légale du travail est fixée à trente-cinq heures, bon nombre de Français en font encore bien davantage. En 2018, les actifs à temps plein avaient une durée moyenne de travail de 40,5 heures par semaine. Cette durée était de 39,1 heures pour les seuls salariés (10). Et que dire des cadres, dont près de la moitié sont au forfait jours, avec 46,6 heures de travail par semaine en moyenne (11)? Ce qui est le signe non pas d'un échec des 35 heures, mais plutôt de leurs malfaçons (*lire «Ressentiment tenace contre les lois Aubry»*).

Depuis des décennies, l'opposition idéologique au partage du travail se heurte à une réalité implacable : le nombre d'actifs augmente plus vite que la quantité de travail disponible. Durant la période 1980-1989, le volume total d'heures travaillées était de 38,5 milliards par an, avec une population active de 24,7 millions de personnes. De 2010 à 2019, le nombre d'heures travaillées atteignait 41,9 milliards par an en moyenne, soit une croissance de 7,9%, tandis que la population active s'élevait à 29,4 millions, soit une croissance de 15,7% (12). Nous vivons donc dans une société où le travail est très mal réparti. Certains travailleurs cumulent un grand nombre d'heures, tandis que d'autres sont sans emploi.

Si la réduction du temps de travail peut s'inscrire dans la réponse au dérèglement climatique, il ne s'agit pas d'opposer l'emploi au climat. Bien au contraire! La transformation de nos sociétés dans le cadre de la transition énergétique permettrait de créer un grand nombre d'emplois. Le scénario de l'association négaWatt pourrait conduire à la création de 630 000 emplois d'ici à 2030, ce que confirment d'autres

études (13). À ces emplois devraient s'ajouter ceux liés aux métiers du bien-être, soit un million supplémentaire selon Gadrey (14). Mais, quel que soit le scénario, ce sera insuffisant pour combler le manque actuel. En intégrant les catégories A, B, C (les personnes sans emploi ou en activité réduite et tenues de rechercher un emploi), on compte 5,7 millions de chômeurs en France métropolitaine — et ces chiffres ne tiennent pas compte de tous ceux qui sont éloignés de l'emploi sans être inscrits au chômage. Mieux répartir le travail et la valeur qu'il crée restera donc toujours nécessaire.

Si on veut réduire la production, en particulier lorsqu'elle génère beaucoup de gaz à effet de serre, il faut se pencher sur la productivité horaire des travailleurs. Réduire le temps de travail entraîne quasiment toujours une augmentation de la productivité, ce qui atténue son intérêt pour répondre au défi climatique — et ce sans même parler de l'intensification du travail que subissent nombre de personnes depuis des années. La plupart des chefs d'entreprise qui ont réduit le temps de travail ou le nombre de jours travaillés au-delà de la loi s'y retrouvent et le font majoritairement pour des questions économiques.

Gagner en bien-être

Spécialisée dans le recyclage de matériaux pour les travaux publics, la société Yprema a fait ce choix en 1997, quand la loi Robien sur l'aménagement du temps de travail, votée l'année précédente, a proposé de conclure des accords moyennant un allègement de cotisations. *«C'était l'occasion de se lancer. Nous avons donc choisi l'option de quatre jours pour faire trente-cinq heures, raconte Mme Susana Mendes, secrétaire générale d'Yprema. La contrepartie était d'embaucher 10% des effectifs. Nous étions quarante-deux salariés et, au cours de l'année 1998, nous sommes passés à cinquante. Pour lutter contre la pénibilité, nous souhaitons que les salariés soient moins fatigués, avec trois jours de repos pour quatre travaillés, mais aussi que les machines fonctionnent davantage. Cela nous a permis d'être ouverts plus longtemps et de passer de trente-neuf à quarante-trois heures de production hebdomadaires. Nous avons augmenté notre productivité globale.»*

Même constat avec les expérimentations lancées par Microsoft au Japon ou par Perpetual Guardian en Nouvelle-Zélande. *«Notre objectif est de mesurer la performance sur la production, pas sur le temps»,* déclare M. Nick Bangs, dirigeant d'Unilever en Nouvelle-Zélande, qui a amorcé en décembre 2020 un passage à la semaine de quatre jours (15). En France, le 25 janvier 2021, contre toute attente dans le contexte de crise sanitaire et des appels de plusieurs ministres à travailler plus, les salariés de l'entreprise LDLC sont passés aux trente-deux heures sur quatre jours, sans perte de salaire.

L'initiative est venue du fondateur de ce groupe de commerce de matériel informatique, M. Laurent de la Clergerie, qui explique ainsi son choix : *«À part ceux où on ne peut pas augmenter la cadence, quand il faut préparer des paquets, par exemple, je pense qu'il y a de nombreux postes sur lesquels il est possible de faire la même chose en moins de temps, sans embauches. J'ai fait mes calculs; je suis convaincu que je vais y gagner. Quand un salarié est heureux, le client est plus heureux.»* Mme Mathilde Pommier, agente de liaison «achats» chez LDLC, confirme les études sur le sujet : *«Quand les gens sont plus reposés, plus en forme, ils travaillent plus.»*

Préjugés et caricatures

Depuis la révolution industrielle, la productivité horaire des Français n'a cessé d'augmenter. L'évolution la plus exceptionnelle reste la période 1949-1973, avec 5% de croissance annuelle. Le rythme ralentit depuis les années 1990, et il est à présent rare de dépasser 1,5%. Mais la productivité peut-elle continuer d'augmenter indéfiniment? Et cela ne risque-t-il pas d'accroître aussi l'intensité du travail? Plusieurs propositions émergent pour réduire la productivité horaire, l'intensification du travail et notre empreinte écologique. *«Avec des emplois mieux partagés, des durées plus courtes, et éventuellement une intensité du travail plus faible, on aura un volume de travail qui sera à la fois mieux partagé et moins néfaste d'un point de vue environnemental»*, estime Devetter. L'objectif serait de gagner en bien-être et d'arrêter de prendre en compte la seule valeur marchande la production. Cette voie permettrait de réellement réduire la production matérielle sans nuire au confort de vie de la population. Cela nécessite cependant un véritable choix de société, et donc un débat collectif.

«Si j'ai du temps, moi, je partirai en voyage...», objectait un membre de la CCC au moment du débat sur l'idée d'un passage aux vingt-huit heures. Beaucoup craignent en effet que, avec du temps supplémentaire et les mêmes revenus, les gens consomment plus et donc polluent plus. Il s'agit d'un risque difficile à mesurer. Les enquêtes sociologiques réalisées pour la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) à la suite du passage aux trente-cinq heures montraient que le temps gagné servait majoritairement à s'occuper davantage des enfants, en les aidant à faire leurs devoirs ou en rencontrant les enseignants, par exemple. En outre, ce sont les ménages les plus riches qui polluent le plus. Selon une étude parue en 2020, les 10% les plus riches émettraient 2,2 fois plus de CO₂ que les 10% les plus pauvres (16). Or notre modèle social met en avant cette surconsommation, cette compulsion à assouvir toutes ses envies, comme une preuve de réussite. C'est donc un changement culturel qui serait nécessaire pour réussir collectivement à produire moins, soutient Devetter : *«Il faut d'une part réduire le temps de travail pour en améliorer le partage et d'autre part modérer la croissance, voire annuler l'augmentation de la production en transférant les gains de productivité non pas sous forme de revenus, mais sous forme de temps libre. Et tout cela est acceptable si on met bien l'accent sur ce qu'on gagne — du temps — par rapport à ce qu'on perd : une consommation qui n'est pas tant que cela synonyme de plaisir et de bonheur.»*

«La réduction du temps de travail a deux vertus, estime Jean-Marie Harribey, membre des Économistes atterrés (17). La première : intégrer un nombre de chômeurs important sans faire appel à une croissance vertigineuse. Et la seconde, potentiellement : ouvrir un autre imaginaire du bien-être humain. Faut-il travailler toujours plus pour consommer plus, ou plutôt travailler un peu moins pour que tous puissent travailler — tous ceux qui le souhaitent — et pour faire autre chose?» Réduire le temps de travail représente un premier pas qui permet de rendre acceptable la limitation de la consommation et de la production. Cela pourrait servir de levier pour un changement de mentalité et de société, en accompagnant la transition énergétique tout en aidant à partager le travail.

Cependant, en France, la réduction du temps de travail continue de faire l'objet de préjugés et de caricatures. La semaine de vingt-huit heures proposée par la CCC? *«C'était un chiffon rouge, un suicide économique et social. Il a été évacué»*, estimait en juin 2020 M. Patrick Martin, président délégué du Mouvement des entreprises de France (Medef). *«Pour moi, les trente-cinq heures ont été une erreur, s'exclamait le ministre de l'économie Bruno Le Maire sur RMC, le 4 décembre 2020. (...) Le vrai problème stratégique français, c'est notre volume global de travail, donc la richesse que nous créons, donc notre prospérité à tous (...). Tout le monde doit travailler plus (...). [Il faut] produire collectivement davantage.»* Dans un rapport de l'Institut Montaigne paru en mai 2020, l'économiste Bertrand Martinot écrivait quant à lui : *«La nature profonde de la crise (...) rend également indispensables des mesures vigoureuses de soutien à l'offre. Autrement dit, investir, travailler davantage et accroître la productivité globale des facteurs doivent devenir des objectifs centraux de la politique économique des prochaines années.»* De tous côtés, la rengaine libérale recommence à résonner.

«C'est l'argument d'aujourd'hui : "On a perdu 10% d'activité, ce n'est pas le moment de diminuer le temps de travail", analyse Michel Husson, lui aussi membre des Économistes atterrés. Pourtant, le temps de travail moyen baisse chaque année. La réduction se fait de manière soit individualisée, soit généralisée.» Une bonne partie des employeurs cherchent ainsi non pas à réduire le temps de travail, mais à l'émietter. La part du temps partiel a pratiquement triplé depuis 1975, au point de concerner 18,1% de l'ensemble des travailleurs en 2019 (18), tandis que la création de statuts précaires, comme celui d'autoentrepreneur, permet d'externaliser sans responsabilités. Résultat : des inégalités démultipliées, un terreau parfait pour agiter la peur du chômage et négocier à la baisse tous les droits des travailleurs.

Sujet «piégeux»

L'Allemagne et plus encore les Pays-Bas recourent beaucoup au temps partiel, qui y concerne respectivement 28,6% et 51,2% des travailleurs en 2019, selon Eurostat. Cela leur permet de réduire le chômage, qui est deux fois plus faible aux Pays-Bas qu'en France. Mais ces pratiques ont souvent des conséquences néfastes sur les salaires et creusent les inégalités entre femmes et hommes, comme on l'a vu en Allemagne avec l'arrivée des «minijobs» et l'augmentation de la pauvreté (19).

La réduction du temps de travail suscite nombre de fantasmes : cela augmenterait le coût du travail, ferait dégringoler la productivité, détruirait la «valeur travail»... Les cafouillages et les renoncements du passage aux trente-cinq heures ont laissé des traces et ouvert une brèche dans laquelle se sont engouffrés la droite politique et beaucoup de commentateurs proches du patronat. *«Cette mesure est celle qui a enregistré le plus de temps de débat à 150 personnes [soit l'ensemble de la CCC], se souvient M. Erwan Dagorne, «facilitateur» chez Missions publiques et médiateur au sein de la CCC. Chaque fois que le sujet était discuté en collectif, à 30 ou à 150 lors des votes, il suscitait des avis très tranchés. Certains étaient échaudés par le souvenir des trente-cinq heures et de leur mise en place. Ils considéraient que c'était un sujet "piégeux" qui serait difficile à faire passer dans la société. Stratégiquement, ils ne voulaient pas créer une défiance envers*

la convention en le mettant en avant.» Membre du groupe «Produire et travailler» et initiateur de la mesure, M. Rémy D. a constaté les mêmes craintes : «La première chose qui faisait peur aux gens, c'était le souvenir des trente-cinq heures. Le deuxième frein, ça a été : "Quelle va être la réaction des gens s'ils ont davantage de temps libre? Ne vont-ils pas polluer plus?" Mais, pour moi, c'était la mesure la plus porteuse de changement et de justice sociale.»

La pandémie de Covid-19 a montré les risques d'un manque d'anticipation. Pour ne pas subir de plus en plus les effets du dérèglement climatique, il est temps de choisir les solutions bénéfiques au plus grand nombre. Réfléchir dans une perspective historique aux vingt-huit heures — une proposition-choc pour frapper les esprits — permet de penser autrement l'organisation et la répartition du travail, de questionner notre rapport à la production et de démystifier la croissance. L'impératif de réduction des émissions de gaz à effet de serre repose de manière plus urgente encore une vraie question de société : sommes-nous prêts à travailler, à produire et à consommer moins pour vivre plus équitablement ensemble?

Claire Lecœuvre

Journaliste.

(1) Miklós Antal *et al.*, «Is working less really good for the environment? A systematic review of the empirical evidence for resource use, greenhouse gas emissions and the ecological footprint», *Environmental Research Letters*, vol. 16, n° 1, Bristol, janvier 2021.

(2) David Rosnick et Mark Weisbrot, «Are shorter work hours good for the environment? A comparison of US and European energy consumption», *International Journal of Health Services*, vol. 37, n° 3, Newbury Park (Californie), juillet 2007.

(3) Jared B. Fitzgerald, Juliet B. Schor et Andrew K. Jorgenson, «Working hours and carbon dioxide emissions in the United States, 2007-2013», *Social Forces*, vol. 96, n° 4, Oxford, juin 2018.

(4) Jonas Nässén et Jörgen Larsson, «Would shorter working time reduce greenhouse gas emissions? An analysis of time use and consumption in Swedish households», *Environment and Planning C : Government and Policy*, vol. 33, n° 4, Thousand Oaks (Californie), août 2015.

(5) Lire notre dossier «Comment éviter le chaos climatique?», *Le Monde diplomatique*, novembre 2015.

(6) Lire Jean Gadrey, «Idée reçue : "La croissance, c'est la prospérité"», *Manuel d'économie critique*, hors-série du *Monde diplomatique*, 2016.

(7) Dominique Méda, «L'emploi et le travail dans une ère post-croissance», dans Isabelle Cassiers, Kevin Maréchal et Dominique Méda (sous la dir. de), *Vers une société post-croissance. Intégrer les défis écologiques, économiques et sociaux*, L'Aube, La Tour-d'Aigues, 2017.

(8) Olivier Marchand et Claude Thélot, *Le Travail en France, 1800-2000*, Nathan, coll. «Essais et recherches», Paris, 1997; et base de données Penn World Table de l'université de Groningue.

(9) «Pas d'emploi sur une planète morte : sauver le climat, gagner des droits, créer des emplois», Collectif Plus jamais ça!, 7 mai 2021, <https://plus-jamais.org>

(10) Enquêtes «Emploi en continu» 2003-2019, Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), Paris.

(11) «Les salariés au forfait annuel en jours» (PDF), *Dares Analyses*, n° 48, Paris, juillet 2015. Le forfait jours repose sur un décompte du temps de travail en nombre de jours par an (au maximum 218), plutôt qu'en heures sur une base hebdomadaire. La rémunération n'est pas liée au nombre d'heures effectivement accomplies.

(12) Calcul d'après «Les comptes de la nation en 2019», Insee, mai 2020.

(13) Philippe Quirion, «L'effet net sur l'emploi de la transition énergétique en France : une analyse "input-output" du scénario négaWatt» (PDF), document de travail n° 46-2013, Centre international de recherche sur l'environnement et le développement, Nogent-sur-Marne, avril 2013; «Un million d'emplois pour le climat», rapport de la Plateforme emplois-climat, collectif d'associations et de syndicats (Greenpeace, Attac, Alternatiba, Solidaires, etc.), décembre 2016.

(14) Jean Gadrey, «On peut créer des millions d'emplois utiles dans une perspective durable» (série de cinq articles), Debout!, 21-30 novembre 2014, <https://blogs.alternatives-economiques.fr>

(15) Olivier Bénis, «En Nouvelle-Zélande, Unilever va tester la semaine de quatre jours (avec le même salaire)», France Inter, 2 décembre 2020, www.franceinter.fr

(16) Antonin Pottier *et al.*, «Qui émet du CO2? Panorama critique des inégalités écologiques en France», *Revue de l'OFCE*, n° 169, Paris, novembre 2020.

(17) Cf. Jean-Marie Harribey, *Le Trou noir du capitalisme*, Le Bord de l'eau, Lormont, 2020.

(18) «France, portrait social», édition 2019, Insee, Paris.

(19) Lire Olivier Cyran, «L'enfer du miracle allemand», *Le Monde diplomatique*, septembre 2017.